

Travaux de 2M \$ à la digue Moncouche à Laterrière

Dominique Savard

3 mars 2009 - 09:00

Société - Le Ministère de Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) procèdera à des travaux de l'ordre de 2 millions de dollars pour le rehaussement et la consolidation de la digue Moncouche située à Laterrière.

Ces travaux s'effectuent dans le cadre du projet global de consolidation et de rehaussement des ouvrages de retenue sur le pourtour du lac Kénogami sur les territoires de la Ville de Saguenay et de la Municipalité d'Hébertville dont le gouvernement du Québec a autorisé les travaux représentant un montant total de plus de 30M \$ en avril 2008.

Le chantier a été mis en branle progressivement depuis le début de février et les travaux, qui seront effectués par Les Entreprises Rosaire Martel d'Alma au coût de 1 998 598 \$ s'étaleront de la mi-mars au mois de juin prochain. En plus de rehausser la digue, il y aura la mise en place d'empierrement et l'installation de puits de drainage.

En ce qui concerne les impacts sur le milieu, le projet a fait d'études environnementales et d'audiences du BAPE. Le principal inconvénient sera le partage d'une portion de la route d'accès avec le sentier de motoneige Trans-Québec numéro 83 sur une distance de 650 mètres. Une signalisation sera d'ailleurs mise en place pour prévenir les risques de collisions, et les camions emprunteront cet accès à partir de la route 175.

Rappelons que le gouvernement du Québec a annoncé en avril 2008 la délivrance d'un certificat d'autorisation pour réaliser ces travaux de consolidation et de rehaussement des ouvrages de retenue sur le pourtour du lac Kénogami. En fait, ces travaux représentent une des cinq composantes du projet global de régularisation des crues du bassin versant du lac Kénogami qui sont la création d'un réservoir de rétention des crues sur la rivière Pikauba; le creusage d'un seuil dans la rivière aux Sables; la consolidation et le rehaussement des ouvrages de retenue sur le pourtour du lac Kénogami; la modernisation des évacuateurs de crues des ouvrages de lac Kénogami; ainsi que la mise en place d'un système de gestion prévisionnelle.

«Ce projet de consolidation et de rehaussement vise essentiellement à assurer l'intégrité des ouvrages en cas de crues majeures. En plus d'assurer la pérennité des ouvrages, ces travaux permettront d'augmenter le niveau de sécurité pour la population située en aval du lac Kénogami», selon le MDDEP.